



Secrétariat général (SG)

Genève, le 14 mars 2019

Réf.: **DM-19/1000**
Contact: Mme Béatrice Pluchon
Téléphone: +41 22 730 6266
Téléfax: +41 22 730 6627
Courriel: gbs@itu.int

Aux Etats Membres du Conseil de l'UIT

Objet: **Session 2019 du Conseil**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'Article 1 du Règlement intérieur du Conseil, j'ai le plaisir de vous rappeler que la session de 2019 du Conseil se tiendra au siège de l'UIT, du **lundi 10 juin 2019 (dès 9 h 30) au jeudi 20 juin 2019**.

Une réunion d'information informelle à l'intention des Conseillers se tiendra le dimanche 9 juin 2019, de 16 h 30 à 17 h 30.

Avant-projet d'ordre du jour

Vous trouverez dans l'Annexe un avant-projet d'ordre du jour de la session ordinaire de 2019. Un projet de programme de gestion du temps est en cours d'élaboration et vous sera envoyé en temps utile.

Conformément au point 3 de l'Article 4 du Règlement intérieur du Conseil, les Etats Membres de l'Union doivent communiquer au Secrétaire général, huit semaines au moins avant l'ouverture de la session (avant le 15 avril 2019), les autres points qu'ils souhaiteraient proposer.

Inscription

L'inscription à la session ordinaire de 2019 du Conseil se fera **en ligne uniquement** sur le site web du Conseil (www.itu.int/en/council/2019) à partir du **11 mars 2019**.

Conformément à la politique de l'UIT relative à l'égalité hommes-femmes et à l'intégration du principe de l'égalité hommes-femmes, il serait souhaitable que des femmes soient incluses dans votre délégation. Conformément aux engagements pris dans le cadre de l'initiative [International Gender Champions](#), l'UIT [fait rapport sur la représentation des femmes dans toutes les réunions de l'Union](#).

Les badges d'identification pour le Conseil pourront être retirés au siège de l'UIT à Genève (bâtiment Montbrillant, entrée principale) à compter du **lundi 10 juin 2019**, à partir de 8 h 30.

Documentation

Conformément au paragraphe 8 de l'Annexe 2 de la Décision 5 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, et afin de réduire les coûts de la documentation, les documents du Conseil seront mis à disposition **en ligne uniquement** à l'adresse: www.itu.int/en/council/2019. **Aucun** exemplaire imprimé des documents ne sera distribué avant ou pendant la session de 2019 du Conseil.

Comme lors des sessions précédentes du Conseil, une application de synchronisation de documents (ITU Sync C-19) permettra de télécharger les documents de la session de 2019 du Conseil depuis le serveur de l'UIT vers votre disque local. Cette application, qui se trouvera sur le site web du Conseil, est configurée pour synchroniser la dernière version des documents publiés. Pour être informé par message électronique lorsque des documents du Conseil nouveaux ou mis à jour sont postés sur le web, veuillez activer votre compte TIES à l'adresse: <http://www.itu.int/TIES/>.

Les contributions présentées au Conseil devraient être soumises dès que possible à l'adresse: contributions@itu.int. Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 14 jours calendaires avant l'ouverture de la session, c'est-à-dire au plus tard le **27 mai 2019**. Les documents émanant du Secrétariat de l'UIT et appelant une décision du Conseil seront postés sur la page pertinente du site web au plus tard 30 jours calendaires avant l'ouverture de la session du Conseil.

Conformément à la [politique suivie par l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents](#), les contributions soumises au Conseil seront accessibles au public, sauf indication contraire de la part du ou des auteurs du document.

Conformément à la Décision 495 du Conseil, s'il considère qu'un document d'information doit être examiné par le Conseil pour qu'il prenne de nouvelles mesures, un Etat Membre du Conseil devrait faire connaître son choix de voir le document d'information traduit dans les six langues officielles au plus tard cinq (5) jours calendaires après la publication du document sur le site web du Conseil.

Frais de voyage, de subsistance et d'assurance

Conformément au numéro 57 de la Convention de l'UIT, "les frais de voyage, de subsistance et d'assurance engagés par le représentant de chacun des Etats Membres du Conseil appartenant à la catégorie des pays en développement, dont la liste est établie par le PNUD, pour exercer ses fonctions aux sessions du Conseil, sont à la charge de l'Union". Les Conseillers qui le souhaitent peuvent contacter la Section des voyages de l'UIT à l'adresse travel@itu.int ou christine.marechal@itu.int.

Réservation d'hôtel

L'UIT a pu obtenir des tarifs préférentiels auprès d'hôtels à Genève pour les délégués qui participent à ses réunions. La liste de ces hôtels, ainsi qu'un formulaire de réservation à **leur adresser directement**, sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/travel/index.html>.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

(signé)

Houlin ZHAO
Secrétaire général

Annexe: 1

ANNEXE

AVANT-PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION DE 2019 DU CONSEIL

PL 1	Politique, stratégie et planification générales
1.1	Rapport sur les résultats des activités du GTC-SMSI/ODD depuis la session de 2018 du Conseil (<i>Résolution 140 de la PP et Résolutions 1281, 1332 (MOD) et 1334 (MOD) du Conseil</i>)
1.2	Rapport exhaustif décrivant de manière détaillée les activités menées, les mesures adoptées et la collaboration instaurée par l'Union dans le cadre de la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (<i>Résolution 140 de la PP et Résolution 1332(MOD) du Conseil</i>), y compris un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en place du site web du Forum du SMSI au moins dans les six langues officielles de l'ONU (<i>Résolution 140 de la PP</i>)
1.3	Rapport du Président du Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (GTC-Internet) (<i>Résolutions 1305, 1336 (MOD) et 1344 (MOD) du Conseil</i>)
1.4	Activités liées à l'Internet (<i>Résolutions 101, 102, 133 et 180 de la PP</i>)
1.5	Activités de l'UIT concernant le renforcement du rôle de l'Union dans l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC (<i>Résolutions 130 et 174 de la PP</i>)
1.6	Rapport du Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation des langues (<i>Résolution 154 de la PP et Résolution 1372 (MOD) du Conseil</i>)
	Plan détaillé des projets pilotes relatifs à d'autres méthodes de traduction, d'interprétation et de sous-titrage
1.7	Mandat et méthodes de travail du Groupe d'experts sur le RTI (<i>Résolution 146 de la PP</i>)
1.8	Liste des candidats aux fonctions de Président et Vice-Président des Groupes de travail du Conseil (GTC)
1.9	Activités de l'UIT relatives à la Résolution 70 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP
1.10	Plans opérationnels de l'UIT pour la période 2020-2023 (<i>numéros 87A, 181A, 205A, 223A de la Convention et Résolution 1390 du Conseil</i>) <ul style="list-style-type: none"> – Secteur des radiocommunications – Secteur de la normalisation des télécommunications – Secteur du développement des télécommunications – Secrétariat général
PL 2	Conférences et réunions de l'UIT
2.1	Manifestations ITU Telecom World (<i>Résolution 11 de la PP et Résolution 1292 du Conseil</i>)
2.2	Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (<i>Résolution 68 de la PP</i>)
2.3	Rapport sur la Conférence de plénipotentiaires de 2018
2.4	Modification du processus d'élection à la PP (auditions et égalité hommes-femmes)
2.5	Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-19)
2.6	Travaux préparatoires en vue du Forum mondial des politiques de télécommunication de 2021 (FMPT-21) (<i>Résolution 2 de la PP</i>)

2.7	Dates et durée proposées pour les sessions de 2020, 2021 et 2022 du Conseil de l'UIT (Résolutions 77 et 111 de la PP et Décision 604 du Conseil)
2.8	Calendrier des futures conférences, assemblées et réunions de l'Union (2019-2022) (Résolutions 77 et 111 de la PP)
PL 3	Autres rapports soumis au Conseil
3.1	Rapport sur la mise en oeuvre du Plan stratégique et sur les activités de l'Union pour la période 2018-2019 (numéros 61, 82 et 102 de la Convention)
3.2	Renforcement de la présence régionale (Résolution 25 de la PP)
3.3	Rapport de la Commission permanente de l'administration et de la gestion
PL 4	Divers
4.1	Résolutions et Décisions du Conseil devenues caduques
ADM	Administration et gestion
1	Projet de budget biennal de l'Union internationale des télécommunications pour 2020-2021 Choix des classes de contribution aux dépenses de l'Union
2	Produits et charges (Décision 5 de la PP): – Examen annuel des produits et des charges (Décision 5 de la PP) – Recouvrement des coûts pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite – Rapport du Groupe d'experts du Conseil sur des recommandations relatives à la révision éventuelle de la Décision 482 du Conseil en ce qui concerne les fiches de notification de réseaux à satellite non OSG complexes – Mesures d'efficacité (Décision 5 de la PP)
3	Participation provisoire des entités s'occupant de questions de télécommunication aux activités de l'UIT
4	Rapport du Président du Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines (GTC-FHR) (Résolutions 151, 152, 158, 169 et 170 de la PP, et Décisions 558 et 563 (MOD) et Résolution 1360 du Conseil)
5	Rapport d'activité sur la mise en oeuvre des Décisions 600 et 601 du Conseil (numéros UIFN et IIN)
6	Plan d'action détaillé sur les mesures relatives aux méthodes de travail électroniques (EWM) (Résolution 167 de la PP)
7	Participation de l'UIT aux mémorandums d'accord ayant des incidences financières et/ou stratégiques (Résolution 192 de la PP)
8	Amélioration de la gestion et du suivi de la contribution des Membres de Secteur, des Associés et des établissements universitaires aux dépenses de l'UIT Arriérés et comptes spéciaux d'arriérés (Résolution 41 de la PP)
9	Demandes d'exonération
10	Fonds pour le développement des technologies de l'information et de la communication (FDTIC) (Décision 11 de la PP)
11	Rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions de gestion (CCIG) (Résolution 162 de la PP et Décision 565 du Conseil) Rapport du comité de sélection sur la nomination des nouveaux membres du CCIG

12	Nomination d'un nouveau Vérificateur extérieur des comptes (<i>Résolution 94 de la PP</i>)
13	Comptes vérifiés: rapport de gestion financière vérifié pour 2018
14	Rapports du Vérificateur extérieur: – Comptes de l'Union pour 2018 – Comptes de l'Union pour ITU TELECOM World 2018
15	Passifs de l'assurance maladie après la cession de service (ASHI)
16	Rapport de l'Auditeur interne concernant l'activité d'audit interne
17	Stratégie de coordination des efforts entre les trois Secteurs de l'Union (<i>Résolution 191 de la PP</i>)
18	Rapport sur les progrès réalisés concernant le projet de locaux du siège de l'Union (<i>Résolution 212 de la PP</i>) Compte rendu des travaux du Groupe consultatif d'Etats Membres pour le projet de locaux du siège de l'Union
19	Mise en oeuvre de la Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP – Mesurer les technologies de l'information et de la communication pour édifier une société de l'information inclusive et qui facilite l'intégration
20	Groupe des Nations Unies pour le développement durable
21	Droits pour la coordination
22	Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives aux conditions d'emploi dans le cadre du régime commun des Nations Unies
23	Rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan stratégique pour les ressources humaines et de la Résolution 48 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP
24	Plan stratégique quadriennal pour les ressources humaines (<i>Résolution 48 de la PP</i>)
25	Composition du Comité des pensions du personnel de l'UIT (<i>Résolution 1326 (MOD) du Conseil</i>)
26	Rapport du Bureau de l'éthique
27	Bourses de l'UIT
28	Mise en oeuvre de la Résolution 209 de la PP-18 sur la participation des petites et moyennes entreprises (PME)
29	Critères régissant la création d'un bureau de zone
RAPPORTS D'INFORMATION	
1	Situation des arriérés dus à l'Union
2	Rapport de la Commission de contrôle budgétaire de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18)
3	Collaboration avec le système des Nations Unies
4	Lettre concernant l'ONU-SWAP
5	Renforcement de la présence régionale (<i>Résolution 25 de la PP</i>)
6	Contribution du Conseil de l'UIT au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF) (<i>Résolution 140 de la PP</i>)